

Extrait du registre des délibérations

Le jeudi 30 septembre 2021, à 18h10,

Le conseil communautaire de Caen la mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en l'hémicycle de la communauté urbaine et en visioconférence via l'application Teams, sous la présidence de Joël BRUNEAU, Président.

Date de convocation : 24/09/21

Nombre de membres en exercice : 111  
Nombre de membres présents : 85  
Nombre de votants : 97

**PRÉSENTS :**

*En tant que titulaires* : Madame Catherine AUBERT, Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Romain BAIL, Madame Alexandra BELDJOUDI, Monsieur Erwann BERNET, Madame Ginette BERNIÈRE, Monsieur Martial BORDAIS, Madame Florence BOUCHARD, Monsieur Didier BOULEY, Monsieur Michel BOURGUIGNON, Madame Pascale BOURSIN, Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Hélène BURGAT, Monsieur Christian CHAUVOIS, Monsieur Raphaël CHAUVOIS, Monsieur Bruno COUTANCEAU, Madame Virginie CRONIER, Monsieur Dominique DUVAL, Monsieur Christian DELBRUEL, Monsieur Fabrice DEROO, Madame Nathalie DONATIN, Monsieur Gilles DÉTERVILLE, Monsieur Sébastien FRANÇOIS, Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON, Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Jean-Paul GAUCHARD, Monsieur Bertin GEORGE, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Béatrice GUIGUES, Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT, Madame Élisabeth HOLLER, Madame Béatrice HOVNANIAN, Madame Magali HUE, Monsieur Gérard HURELLE, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Patrick JEANNENEZ, Monsieur François JOLY, Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Michel LAFONT, Madame Lynda LAHALLE, Monsieur Jérôme LANGLOIS, Madame Nelly LAVILLE, Monsieur Xavier LE COUTOUR, Monsieur Michel LE LAN, Madame Clémentine LE MARREC, Madame Maria LEBAS, Monsieur Patrick LECAPLAIN, Monsieur Marc LECERF, Monsieur Patrick LEDOUX, Madame Nadine LEFÈVRE-PROKOP, Monsieur Benoît LERÉVÉREND, Monsieur Patrick LESELLIER, Monsieur Frédéric LOINARD, Monsieur Laurent MATA, Monsieur Lionel MARIE, Madame Agnès MARRETEUX, Monsieur Philippe MARS, Monsieur Gabin MAUGARD, Monsieur Richard MAURY, Monsieur Marc MILLET, Madame Baya MOUNKAR, Madame Isabelle MULLER DE SCHONGOR, Monsieur Aristide OLIVIER, Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Monsieur Jean-Marc PHILIPPE, Monsieur Marc POTTIER, Madame Emilie ROCHEFORT, Madame Marie-Chantal REFFUVEILLE, Monsieur Emmanuel RENARD, Monsieur Thierry RENOUF, Madame Ghislaine RIBALTA, Monsieur Serge RICCI, Monsieur Ludovic ROBERT, Monsieur Dominique ROUZIC, Monsieur Yves RÉGNIER, Monsieur Thierry SAINT, Monsieur Pierre SCHMIT, Madame Sophie SIMONNET, Monsieur Pascal SÉRARD, Madame Béatrice TURBATTE, Monsieur Ludwig WILLAUME, Monsieur Damien DE WINTER.

*En tant que suppléants* : Madame Micheline LECHARTIER suppléante de Monsieur Stéphane LE HELLEY.

**EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ POUVOIR** : Monsieur Dominique RÉGEARD à Madame Clémentine LE MARREC, Madame Céline PAIN à Monsieur François JOLY, Madame Agnès DOLHEM à Monsieur Laurent MATA, Madame Catherine PRADAL-CHAZARENC à Monsieur Joël BRUNEAU, Monsieur Philippe JOUIN à Monsieur Patrick LECAPLAIN, Madame Élodie CAPLIER à Monsieur Thierry RENOUF, Monsieur Pascal PIMONT à Monsieur Joël BRUNEAU, Monsieur Rodolphe THOMAS à Madame Ghislaine RIBALTA, Madame Sonia DE LA PROVÔTÉ à Monsieur Aristide OLIVIER,

Conseil communautaire - séance du jeudi 30 septembre 2021

Madame Sylvie MOUTIERS à Monsieur Erwann BERNET, Monsieur Mickaël MARIE à Madame Hélène BURGAT, Madame Nathalie BOURHIS à Monsieur Michel LE LAN.

**EXCUSÉ(S)** : Madame Annie ANNE, Madame Véronique DEBELLE, Madame Emmanuelle DORMOY, Monsieur Nicolas ESCACH, Madame Maryse GENARD, Monsieur Jacques LANDEMAINE, Monsieur Christian LE BAS, Monsieur Vincent LOUVET, Madame Jacqueline MARTIN, Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI, Monsieur Raymond PICARD, Madame Sara ROUZIÈRE, Monsieur Olivier SIMAR, Madame Cécile COTTENCEAU.

Le conseil nomme Monsieur Christian CHAUVOIS secrétaire de séance.

**N° C-2021-09-30/11 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES - BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT, BUDGET ANNEXE DU SPANC, BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS ET BUDGET ANNEXE DES RIVES DE L'ODON - EXERCICE 2021 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

La présente décision modificative a pour objet l'inscription de crédits supplémentaires justifiés par des recettes non inscrites au budget ou la reprise de crédits excédentaires, et de voter des virements de crédits devenus nécessaires lors de l'exécution des budgets.

1. **BUDGET PRINCIPAL : décision modificative n° 1**

1.1. **Dépenses pour lesquelles les crédits votés s'avèrent insuffisants et non compensés entièrement par des recettes nouvelles ou baisses de recettes :**

a. **Fourrière – Produits pharmaceutiques**

En raison d'un afflux important d'animaux nécessitant des soins en 2021, il est nécessaire d'abonder les crédits prévus initialement pour les produits pharmaceutiques.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Fourrière – Produits pharmaceutiques	60624 - 11	2 500	2 000	4 500

b. **CIAPH – Frais de formation**

Il est nécessaire de compléter la demande initiale de crédits prévue pour les formations, une seconde cession étant prévue au cours de la période à venir.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
CIAPH – Frais de formation	6184 - 020	1 000	1 000	2 000

c. **Direction générale – Projet d'administration**

Afin d'engager la totalité du projet d'administration, il est nécessaire de prévoir les crédits pour la part de la communauté urbaine, cette dépense étant répartie avec la ville et le CCAS.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
DG – Projet d'administration	617 - 020		57 800	57 800

d. **Mission espaces publics – Ajustement de crédits**

Certaines prévisions de crédits de paiement s'avèrent insuffisantes pour permettre d'assurer les dépenses sur la fin de l'exercice. C'est notamment le cas pour les vêtements de travail qui malgré un travail de consolidation des crédits non utilisés dans d'autres domaines restent en constante augmentation. Un travail d'achats communs est envisagé en 2022 afin d'assurer une meilleure maîtrise de ces dépenses.

De plus, des factures de régularisations des années 2019 et 2020 concernant la gestion de la SLT sur Hérouville-Saint-Clair doivent être réglées étant liées à la convention de gestion de la signalisation lumineuse.

Ces nouvelles dépenses sont partiellement compensées par la régularisation du dossier du bail emphytéotique d'Eterville puisque le versement de la redevance 2019 doit être remboursé.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
MEP – Vêtements de travail	60636 - 845	144 078	<b>30 000</b>	174 078
MEP – Remboursement Hérouville SLT	62875 - 845	100 000	<b>34 300</b>	134 300
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
MEP – Annulation mandats sur exercices antérieurs	773 - 020		<b>39 111</b>	39 111

## **1.2. Dépenses financées par des recettes nouvelles ou la baisse de dépenses et ajustements de crédits suite à l'avancement de certains projets.**

### **a. Sports – Ajustements liés à la crise sanitaire et à des travaux**

En raison de travaux à la patinoire, les frais de nettoyage prévus initialement peuvent être ajustés. Les autres propositions sont liées à la crise sanitaire. La mise en place de la vérification des passes-sanitaires nécessitent des frais complémentaires de gardiennage permettant l'application de cette décision. De même, une exonération pour la période de fermeture de l'établissement, a été actée pour la redevance de l'ATRIUM.

Pour les recettes, lors de l'élaboration du budget une évaluation prudente avait été retenue pour les établissements recevant du public. L'impact constaté est moins important que prévu, il est nécessaire de réajuster les crédits en ce sens.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Sports - Frais de gardiennage	6282 - 30	38 000	<b>36 000</b>	74 000
Patinoire - Nettoyage des locaux	6283 - 325	27 700	<b>-8 000</b>	19 700
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
Piscine Montmorency - Droits d'entrée	70631 - 323	93 000	<b>17 600</b>	110 600
Stade nautique - Droits d'entrée	70631 - 323	430 000	<b>133 700</b>	563 700
Piscine Chemin vert - Droits d'entrée	70631 - 323	98 000	<b>24 700</b>	122 700
Piscine Grâce de Dieu - Droits d'entrée	70631 - 323	9 800	<b>6 000</b>	15 800
Piscine Montmorency - Location lignes d'eau	70631 - 323	4 000	<b>6 000</b>	10 000
Piscine Chemin vert - Vente de bonnets	7088 - 323	1 500	<b>500</b>	2 000
Piscine Chemin vert - Vente de brevets de natation	7088 - 323	100	<b>800</b>	900

Piscine Montmorency - Vente de brevets de natation	7088 - 323	400	400	800
Stade nautique - Vente de brevets de natation	7088 - 323	500	1 300	1 800
Stade nautique - Redevance ATRIUM	70388 - 323	60 000	-27 000	33 000

**b. Culture -**

Les modifications proposées pour la présente décision modificative permettent d'intégrer des ajustements de crédits liés :

- à la perception de nouvelles subventions notamment pour le projet DEMOS du conservatoire, les live-streamings de Musique en Plaine ou pour la culture se déconfiner
- au report de plusieurs projets d'investissement lié à des retards dus notamment à la pénurie de matériaux
- à des dépenses nouvelles pour le contrôle des passes sanitaires, les autres dépenses étant financées par les recettes nouvelles

L'ensemble de ces ajustements est présenté ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Bibliothèque d'Ifs – Livres, disques, cassettes...	6065 - 313	25 000	5 580	30 580
Direction culture – Contrats de prestations de service	611 - 30	39 000	-1 880.40	37 119.60
Direction culture – Crédits d'intervention	6042 – 30	1 850	-1 500	1 350
Bibliothèque Hérouville-Saint-Clair – Autres services extérieurs	6288 - 313	2 000	1 000	3 000
CRR – Petit matériel musical	60632 - 311	6 150	5 000	11 150
CRR – Petit matériel divers	60632 - 311	4 000	5 000	9 000
CRR – Animation musicale	611 - 311	27 300	5 000	32 300
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
Musique en Plaine – Subventions DRAC	74718 - 311		12 000	12 000
Direction culture – Subventions de l'Etat	74718 – 30		20 000	20 000
Bibliothèque d'Ifs – Subventions de l'Etat	74718 - 313	21 500	-15 920	5 580
CRR – Participation de l'Etat	74718 - 311	160 000	16 000	176 000
Orchestre – Subvention de la Région	7472 - 311	11 000	-6 000	5 000
Orchestre – Subventions organismes privés	74788 - 311	13 300	8 000	21 300
CRR – DEMOS – Subventions organismes privés	74788 - 311		25 000	25 000
CRR – DEMOS – Subventions du département	7473 - 311		5 000	5 000

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Musique en Plaine – Acquisitions matériels	2188 - 311	5 800	6 000	11 800
Théâtre Jean Vilar - Travaux	2313 - 316	290 000	-140 000	150 000

Bibliothèque Hérouville Saint Clair - Mobilier	21848 - 313	30 000	<b>-10 000</b>	20 000
Bibliothèque Hérouville Saint Clair – autres installations	2181 - 313	95 000	<b>-47 600</b>	47 400
CRR – Acquisitions instruments de musique	2188 - 311	98 000	<b>15 000</b>	113 000

**c. DSI – Parcours cyber sécurité**

Un parcours de cyber sécurité adaptés aux enjeux des collectivités locales est proposé par l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Ce projet est organisé en 3 phases et Caen la Mer va pouvoir bénéficier de ces parcours. La première phase se déroulant en 2021, il est nécessaire de prévoir cette dépense qui sera compensée par une participation de l'Etat dans le cadre du plan France relance.

Dépenses de fonctionnement	de	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
DSI – Prestations SSI		611 - 020		<b>40 000</b>	40 000
Recettes de fonctionnement	de	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
DSI - Subventions Plan de relance		74718 - 020		<b>40 000</b>	40 000

**d. Affaires foncières – Fonds friche PSA**

Le montage de l'opération sur le fonds friche PSA a été modifié. Une partie de la démolition a été prise en charge par PSA. Ainsi, la participation de la Communauté Urbaine est nettement réduite, seul un solde de 111 400 € reste à verser ce qui permet de réduire les montants de dépenses et un trop perçu sur l'opération sera reversé par l'EPFN.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Foncier – Subventions d'équipement EPFN (fonds friche PSA)	204182 - 588	1 130 400	<b>-1 019 000</b>	111 400
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Foncier – Remboursements participations EPFN	204182 - 588		<b>530 870</b>	530 870

**e. Zone d'Habitat Jean Jaurès – Remboursement d'avances**

Suite à la finalisation du CRAC 2020 de la zone d'habitat Jean Jaurès, le remboursement d'avances prévu au BP 2021 est plus conséquent.

Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
ZHab Jean Jaurès – Remboursement d'avances	2745 - 552	400 000	<b>400 000</b>	800 000

**f. Développement économique – Ajustements de crédits**

En fonctionnement, les ajustements concernent un besoin complémentaire pour des charges locatives plus élevées que prévu et la signature d'un avenant pour le loyer du MOHO portant décalage des loyers de 2021 à 2022.

En investissement, le décalage des 300 000 € de participation aux travaux pour le projet Normandie Equine à 2022 permet de financer, avec le remboursement dès 2021 d'une avance de la ZA du Plateau de 200 000 € et l'ajustement des crédits de subventions prêts les subventions d'aide aux travaux pour le nouveau projet de centre de transformation textile de la chiffo à 90 000 €, ainsi que la subvention pour l'acquisition d'un microscope moléculaire à BB@C et des subventions complémentaires pour l'ESS.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Innovaparc – Charges de gestion immobilière	614 - 62	150 000	5 000	155 000
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
MOHO - Loyers	752 - 62	175 000	-175 000	0

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Développement économique – Subvention fonds de prêts	20422 - 60	45 000	-15 000	30 000
Développement économique – La Chiffo – Subventions d'aide aux travaux	20422 - 60		90 000	90 000
Enseignement supérieur recherche – Subventions d'équipement BB@C	20422 - 23		155 000	155 000
Développement économique – Subvention Normandie Equine Vallée	2041582 - 60	300 000	-300 000	0
ESS – Subventions d'équipements	20422- 52	10 000	15 000	25 000
<b>Recettes d'investissement</b>				
ZA Plateau – Remboursement d'avances	2748 - 68		200 000	200 000

**g. Bâtiments – Restitutions de crédits**

En raison des plans de charge ou de retards pris dans le cadre de l'exécution des marchés, des crédits peuvent être restitués. Seule une demande complémentaire est nécessaire pour couvrir les besoins en petits matériels dont le coût a fortement augmenté en 2021.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Bâtiments – Acquisition petits matériels	60632 - 020	135 000	10 000	145 000
Bâtiments – Diagnostics techniques, amiante	6156 -020	50 000	-30 000	20 000

Bâtiments – Diagnostics avant travaux et analyses	6156 -020	15 000	<b>-5 000</b>	10 000
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Bâtiments culture – Travaux bâtiments	2313 - 30	440 894,83	<b>-85 000</b>	355 894,83
Bâtiments sportifs – Travaux PMR	2313 - 30	150 000	<b>-100 000</b>	50 000

#### h. DCE – Acquisition matériel et recettes complémentaires

Dans le cadre de la compétence du pluvial, il est nécessaire de prévoir l'acquisition de piézomètres non prévue au budget 2021 ainsi que les crédits nécessaires à l'engagement des premières études géologique et géotechnique, environnemental et amiante pour le bassin d'orage de Colombelles.

Un ajustement de crédits est également prévu pour des travaux sous mandat à Bénouville.

De plus, suite à la révision de la convention entre la communauté urbaine le syndicat d'eau du bassin Caennais, le remboursement fait par le syndicat pour la mise à disposition de services communs n'était pas prévu.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
DCE – Bassin d'orage de Colombelles	2313 - 734		<b>150 000</b>	150 000
DCE – Acquisitions matériels réseaux	21538 - 731	28 000	<b>20 000</b>	48 000

Recettes de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
DCE – Remboursement MAD personnel eau bassin Caennais	70848 - 732		<b>190 000</b>	190 000

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
DCE – Mandat rue Bellevue - Bénouville	458120 - 734	97 399.75	<b>1 200</b>	98 599.75
<b>Recettes d'investissement</b>				
DCE – Mandat rue Bellevue - Bénouville	458220 - 734	97 399.75	<b>1 200</b>	98 599.75

#### i. Transition énergétique – Accompagnement des communes : audits du patrimoine

Dans le cadre de l'accompagnement des communes pour les audits de leur patrimoine bâti, il est nécessaire de prévoir des crédits complémentaires pour couvrir les dépenses à engager d'ici la fin de l'exercice. Ces dépenses sont compensées par les subventions et la participation des communes concernées.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
TE – Audits énergétiques	2031 - 71	102 312	<b>35 000</b>	137 312
<b>Recettes d'investissement</b>				
TE – Subventions ACTEE	1321 - 71	51 774	<b>17 500</b>	69 274
TE – Subventions SDEC	13258 - 71	22 500	<b>8 750</b>	31 250

TE – Subventions des communes	13241 - 71	22 500	<b>8 750</b>	31 250
-------------------------------	------------	--------	--------------	--------

**j. Collecte des déchets, propreté urbaine et parc matériel – Acquisition d'une fourgonnette et gestion des travaux des déchetteries**

De nouveaux besoins sont apparus au sein du parc matériel et une fourgonnette doit être acquise avant la fin de l'année.

Dans le cadre des travaux prévus pour les déchetteries, l'ensemble des besoins 2021 sera assuré sur les crédits de l'autorisation de programme.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
CUPPM – Acquisition de véhicules	21828 - 020	238 000	<b>24 000</b>	262 000
OM – Travaux des déchetteries	2315 - 7212	315 000	<b>-270 000</b>	45 000

**k. Infrastructures – Subvention boulevard périphérique et régularisation écritures aéroport**

L'Etat ayant pris du retard dans les travaux de désamiantage du boulevard périphérique, l'appel de fonds de 2021 peut être recalibré pour tenir compte de ce décalage.

Lors du vote du budget supplémentaire des crédits avaient été inscrits pour permettre d'appliquer les décisions de l'avenant n°4 liées à la crise sanitaire. Il est nécessaire d'annuler cette première inscription faite afin de tenir compte de l'assujettissement à la TVA de la DSP de l'aéroport.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Infrastructures – Subventions d'équipement versées à l'Etat	204114 - 845	1 405 369	<b>-600 000</b>	805 369

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Aéroport – Titres annulés sur exercices antérieurs	673 - 825	231 500	<b>-231 500</b>	0
Aéroport – Indemnisation Covid	65742 - 825	14 650	<b>-14 650</b>	0
Aéroport – Titres annulés sur exercices antérieurs	673 - 825		<b>231 500</b>	231 500
Aéroport – Indemnisation Covid	65742 - 825		<b>14 650</b>	14 650

**l. Finances – Ajustements de crédits**

Suite aux notifications reçues après le vote du budget supplémentaire, il est possible de procéder à des ajustements de crédits de fiscalité présentés dans les tableaux ci-dessous notamment pour la fraction de TVA et le FPIC.

Dépenses de fonctionnement	de	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Finances – Fonds de	de	7392221 - 01	135 000	<b>2 243</b>	137 243

compensation reversement FPIC				
<b>Recettes de fonctionnement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Finances - Fonds compensatoire TFPB et TH	7351 - 01	33 936 456	<b>76 959</b>	34 013 415
Finances - Fonds péréquations des recettes fiscales	732221 - 01	4 000 000	<b>311 035</b>	4 311 035
Finances - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	74833 - 01	168 537	<b>-891</b>	167 646

Suite à la dissolution du SIDOM de Creully et aux accords établis entre les collectivités, concernant la répartition des excédents, il est nécessaire d'intégrer ces éléments dans le budget 2021 pour solder les écritures comptables.

<b>Recettes de fonctionnement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Reprise des résultats du SIDOM de Creully	75888 - 01		<b>36 252,54</b>	36 252,54
<b>Recettes d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Reprise des résultats du SIDOM de Creully	1068 - 01		<b>106 449,82</b>	106 449,82

### 1.3. Autorisations de programme et d'engagement

Il est nécessaire d'intégrer les décisions prises, par délibération distincte de cette même session, sur les crédits de paiement (CP) ouverts en 2021, tant en dépenses qu'en recettes, pour les autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE). Ces adaptations se résument ainsi :

#### Dépenses

	Nom de l'AE ou de l'AP	CP ouverts 2021	Ajustement DM1	Nouveaux montants 2021
AE	POPAC	40 269,70	-18 000,00	22 269,70
AE	PIG	250 000,00	12 000,00	262 000,00
AE	Plateforme SARE	210 000,00	-30 000,00	180 000,00
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>500 269,70</b>	<b>-36 000,00</b>	<b>464 269,70</b>
9012	Zones d'activités transférées - Travaux	1 383 983,56	-350 000,00	1 033 983,56
9029	Réseau de lecture	395 647,47	-156 071,00	239 576,47
9067	Déchetteries	955 062,55	-710 000,00	245 062,55
9083	Côte de nacre	364 274,57	40 000,00	404 274,57
9084	Cimetières	766 001,72	-270 000,00	496 001,72
9086	Boucles cyclo-pédestres nord	686 584,37	-400 000,00	286 584,37
9092	Administration Numérique	1 807 055,00	49 538,00	1 856 593,00
9100	Palais des sports	10 520 216,34	-1 220 000,00	9 300 216,34
9102	Bibliothèque sud	89 430,00	-64 000,00	25 430,00
9104	Chaire universitaire	200 000,00	-200 000,00	0,00

Conseil communautaire - séance du jeudi 30 septembre 2021

9106	Parking de l'Espérance	1 233 819,71	-120 000,00	1 113 819,71
9107	Collecte - Acquisitions de matériels	4 476 460,00	-400 000,00	4 076 460,00
9109	Requalification signalisations ZA	210 000,00	-90 000,00	120 000,00
9114	Conservatoire réhabilitation	150 000,00	-150 000,00	0,00
1005	Caen	9 149 118,17	1 284 382,57	10 433 500,74
1100	Caen	3 956 826,00	170 000,00	4 126 826,00
1007	Cambes en Plaine	195 239,61	-28 775,50	166 464,11
1008	Carpiquet	1 171 142,49	-17 705,87	1 153 436,62
1009	Colleville Montgomery	192 128,39	-2 985,65	189 142,74
1011	Cormelles le Royal	377 147,00	58 905,18	436 052,18
1017	Giberville	239 186,27	-68,87	239 117,40
1028	Ouistreham	1 218 818,73	-682,36	1 218 136,37
1029	Périers sur le Dan	86 313,37	-5 869,23	80 444,14
1034	Saint Contest	382 363,39	-170 000,00	212 363,39
1042	Ouest A	1 412 983,39	-9 288,91	1 403 694,48
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>41 619 802,10</b>	<b>-2 762 621,64</b>	<b>38 857 180,46</b>

Recettes

	Nom de l'AE ou de l'AP	CP ouverts 2021	Ajustement DM1	Nouveaux montants 2021
9076	ENSI 3	3 910 000,00	-71 000,00	3 839 000,00
9078	Echangeur Lion sur Mer	375 000,00	350 000,00	725 000,00
9092	Administration Numérique		20 000,00	20 000,00
9101	Equipements sportifs - Réhabilitation		455 604,00	455 604,00
9105	Schéma cyclable	115 000,00	413 279,00	528 279,00
1005	Caen	1 175 218,38	1 070 318,79	2 245 537,17
1007	Cambes en Plaine	28 230,33	-23 979,58	4 250,75
1008	Carpiquet	584 267,63	-14 754,89	569 512,74
1009	Colleville Montgomery	161 903,92	-2 488,05	159 415,87
1011	Cormelles le Royal	36 856,07	49 087,65	85 943,72
1017	Giberville	53 570,00	-57,39	53 512,61
1028	Ouistreham	145 526,35	-568,63	144 957,72
1029	Périers sur le Dan	25 891,02	-4 891,02	21 000,00
1042	Ouest A	287 084,88	-7 740,76	279 344,12
	<b>Total recettes investissement</b>	<b>6 898 548,58</b>	<b>2 232 809,12</b>	<b>8 852 013,58</b>

1.4 Les virements sont les suivants :

a.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
65 – 657341	56	011 – 6236	022	<b>12 000 €</b>
Communication – subventions sables animés		Communication – Documents divers		

**Observation :**

En raison de la crise sanitaire, les sables animés n'ont pu avoir lieu en 2021. Ainsi, afin d'apporter une contribution en terme de valorisation, un projet de création d'un livret de médiation culturelle autour du patrimoine du littoral et de la vieille église de Thaon va être engagé avec une part des crédits affectés aux sables animés.

b.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
012 – 648	311	011 – 6283	311	3 000 €
Orchestre – Rémunération personnel permanent pour concerts		Conservatoire – Nettoyage des locaux		
<b>Observation :</b> Il est nécessaire d'abonder les crédits de nettoyage afin qu'un prestataire extérieur puisse effectuer les prestations de désinfection des locaux et des sanitaires pour les répétitions et concerts, jusqu'à la fin de l'année.				

c.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
65 – 65818	311	011 – 62268	311	4 500 €
Orchestre – Droits liés à la propriété littéraire et artistique		Orchestre – Honoraires		
<b>Observation :</b> Il est nécessaire de réaffecter des crédits afin de pouvoir lancer la création des éléments graphiques pour la communication du festival AMA 2022.				

d.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
65 – 65818	311	011 – 6042	311	3 500 €
Orchestre – Droits liés à la propriété littéraire et artistique		Orchestre – Achat de spectacles		
<b>Observation :</b> Il est nécessaire de réaffecter des crédits pour permettre l'achat de spectacles pour le début de la saison 2021/2022.				

e.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
21 – 2188	311	65 – 65748	30	8 000 €
Orchestre – Acquisitions de matériels pour l'auditorium		Culture – Subventions aux associations		
<b>Observation :</b> Il est nécessaire de réaffecter des crédits afin de pouvoir poursuivre les cours de théâtre du conservatoire dans les locaux du théâtre Foz.				

f.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
27 – 2745	68	21 – 2151	68	24 000 €
Campus technologique - Fonds friche		Campus technologique – Achat d'équipements		
<b>Observation :</b> Il est nécessaire de réaffecter les crédits prévus pour le campus technologique en fonction des natures de dépenses.				

g.

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
23 – 2312	554	21 – 215731	554	8 500 €
Gens du voyage – Gros travaux sur terrains		Gens du voyage – Acquisition matériel roulant		

**Observation :**  
Il est nécessaire de réaffecter des crédits pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse pour les terrains des gens du voyage.

**h.**

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
011 – 6251	52	65 – 65732	52	<b>3 375 €</b>
Politique européenne – Frais de déplacements		Politique européenne – Subvention région		

**Observation :**  
Il est nécessaire de réaffecter des crédits pour honorer les engagements de la collectivité dans le cadre du projet TASK FORCE.

**i.**

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
23 – 2313	30	20 – 2031	30	<b>1 779 €</b>
Culture – Réhabilitation hangar Koenig		Bâtiments culturels – Etudes		

**Observation :**  
Il est nécessaire de réaffecter les crédits prévus initialement pour des travaux afin d'engager les études nécessaires au projet d'installation du fonds Senghor au quartier Koenig.

**j.**

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
23 – 2313	30	20 – 2031	30	<b>8 568 €</b>
Bâtiments sportifs – Travaux PMR		Bâtiments sportifs – Etudes		

**Observation :**  
Il est nécessaire de réaffecter les crédits prévus initialement pour des travaux afin d'engager des études géotechniques et d'infiltration au Golf.

**k.**

Imputation d'origine		Imputation de destination		Montant
Chapitre – article	Fonction	Chapitre – article	Fonction	
23 – 2313	30	20 – 2031	30	<b>864 €</b>
Littoral – Travaux de bâtiments		Bâtiments divers – Etudes		

**Observation :**  
Il est nécessaire de réaffecter les crédits prévus initialement pour des travaux afin d'engager des études pour l'amélioration des postes de secours de Ouistreham (déplacement du poste sous vigie)

### **1.5 Opérations d'ordre : Amortissements suite à la régularisation d'écritures de transferts de biens et écritures liées aux travaux en régie**

Suite à la création de la communauté urbaine, des transferts de matériels entre les communes et la nouvelle collectivité ont été opérés. Ces transferts font l'objet d'une régularisation par rapport à l'inventaire des collectivités concernées et des amortissements doivent être réalisés. Afin de finaliser, ce travail d'intégration dans l'inventaire, il est nécessaire d'ajuster les crédits d'amortissements correspondants à ces intégrations comptables.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Dotations aux amortissements	6811 - 01	11 619 502	<b>2 221 447</b>	13 840 949

<b>Recettes d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Amortissements matériel roulant	2815731 - 01	224 590	<b>680 053</b>	904 643
Amortissements matériel de transport	281828 - 01	908 052	<b>671 556</b>	1 579 608
Amortissements matériel et outillage de voirie	2815738 - 01	136 608	<b>55 942</b>	192 550
Amortissements autres installations	28158 - 01	2 140 888	<b>813 896</b>	2 954 784

Un travail a été réalisé avec la direction des bâtiments pour permettre la régularisation des écritures comptables à faire dans le cadre des travaux réalisés en régie. Des crédits sont nécessaires pour finaliser le dossier.

<b>Recettes de fonctionnement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Travaux en régie	722 - 01		<b>25 000</b>	25 000

<b>Dépenses d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Travaux en régie	2313 - 01		<b>25 000</b>	25 000

### **1.6 Equilibre et conséquences sur le virement de la section de fonctionnement**

L'équilibre global est assuré par le virement de la section de fonctionnement, un léger ajustement sur les dépenses de fonctionnement et une très forte diminution des recettes d'emprunt.

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Dépenses des finances	615231 - 020	6 818,15	<b>2 354,52</b>	9 172,67
<b>Recettes d'investissement</b>				
Emprunts	1641 - 01	60 147 000	<b>-8 930 000,00</b>	51 217 000

Afin d'intégrer ces nouvelles décisions, **le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement** est modifié de la manière suivante :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	29 482 749.83	-1 618 797.58	27 863 952.25
<b>Recettes d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Virement de la section de fonctionnement	021	29 482 749.83	-1 618 797.58	27 863 952.25

## **2. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : décision modificative n°1**

### **2.1. Contrat d'exploitation de la station**

En raison d'une augmentation de la pluviométrie sur 2021 par rapport aux hypothèses initiales et du traitement de boues COVID venant de l'extérieur, les coûts d'exploitation de la station doivent être revus à la hausse.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Contrat d'exploitation de la station	611	5 635 000	400 000	6 035 000

## 2.2. Travaux pour compte de tiers

Des compléments de crédits concernant des travaux pour compte de tiers doivent être inscrits compte tenu de l'avancement des opérations de l'impasse Nicolas Oresme, du palais des sports et de la défense incendie de Caen, de la pointe du siège à Ouistreham et des rues Malfilatre, Carrières Saint Julien et Oratoire.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Opération impasse Nicolas Oresme à Caen	458162	54 000	36 000	90 000
Opération Palais des sports, défense incendie à Caen	458159	48 000	48 000	96 000
Opération Pointe du siège à Ouistreham	458144	39 199.97	10 000	49 199.97
Opération Malfilatre, Carrières Saint Julien, Oratoire	458113	256 045.68	20 000	276 045.68
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Opération impasse Nicolas Oresme à Caen	458262	54 000	36 000	90 000
Opération Palais des sports, défense incendie à Caen	458259	48 000	48 000	96 000
Opération Pointe du siège à Ouistreham	458244	249 310.93	10 000	259 310.93
Opération Malfilatre, Carrières Saint Julien, Oratoire	458213	256 045.68	20 000	276 045.68

## 2.3. Travaux de mise en conformité des installations des particuliers

On constate en 2021 une augmentation des travaux de mise en conformité réalisés par les abonnés. Cette dépense plus importante sera compensée par la perception du 2ème versement de l'AESN dans le cadre du programme de ces travaux.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Assainissement – Reversements aux particuliers pour travaux de mise en conformité	6718	101 000	85 000	186 000
Recettes de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Assainissement – Versements AESN pour mise en conformité	7718	104 000	150 000	254 000

## 2.4. Sortie du syndicat d'assainissement de la région de Thaon

Une convention fixant les conditions de sortie de la commune de Thaon du syndicat mixte d'assainissement de la région de Thaon au 1<sup>er</sup> janvier 2020 a été adoptée par les collectivités. Il convient désormais d'intégrer les décisions financières au budget annexe de l'assainissement de Caen la Mer. Ainsi, une annuité d'emprunt réglée en 2020 par le syndicat doit lui être remboursée et une quote part des excédents d'investissement doit être perçue par Caen la mer selon la convention.

<b>Dépenses d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Remboursement échéance emprunt	1641		<b>2 900</b>	2 900
<b>Recettes d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Intégration résultat d'investissement	1068		<b>82 000</b>	82 000

### **2.5. Amortissements – Intégration des subventions**

Suite à l'intégration de travaux, il est également nécessaire de réajuster les crédits d'amortissements du budget assainissement correspondant aux intégrations comptables des subventions perçues pour les travaux réalisés.

<b>Dépenses d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Assainissement – Subventions transférées au compte de résultat	139111	1 258 280	<b>14 621</b>	1 272 901
Assainissement – Subventions transférées au compte de résultat	13912	194 015	<b>5 845</b>	199 860

<b>Recettes de fonctionnement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Assainissement – Quote part des subventions d'investissement	777	1 784 404	<b>20 466</b>	1 805 070

### **2.7. Equilibre et conséquences sur le virement de la section de fonctionnement**

L'équilibre global est assuré par le virement de la section de fonctionnement, un ajustement sur les dépenses imprévues et une augmentation des recettes d'emprunt.

<b>Dépenses d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Dépenses imprévues	020	4 597	<b>- 900</b>	3 697
<b>Recettes d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Emprunts	1641	5 450 664	<b>255 000</b>	5 705 664

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	1 967 209	-314 534	1 652 675
<b>Recettes d'investissement</b>	Imputation	Budget total	<b>Proposé DM1</b>	Budget + DM
Virement de la section de fonctionnement	021	1 967 209	-314 534	1 652 675

## **3. BUDGET ANNEXE DU SPANC : décision modificative n°1**

### **3.1 Admissions en non valeur**

Comme chaque année la trésorerie a transmis des éléments pour permettre l'admission en non valeur de certaines créances, celle-ci fera l'objet d'une délibération distincte. Toutefois, il est nécessaire que

les crédits soient suffisants compte tenu du montant des dossiers présentés. Il est donc nécessaire d'ajuster les crédits prévus sur le budget annexe par la baisse des crédits prévus pour les prestations de service.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Contrats de prestations de services	611	199 442.41	-280	199 162.41
Créances admises en non valeur	6541	250	280	530

### **3.2. Travaux de conformité**

Les particuliers doivent procéder à la mise en conformité de leurs installations lorsque ce n'est pas le cas. Ces travaux font l'objet d'une aide de la part de l'agence de l'eau perçue et reversée par la Communauté Urbaine. On constate en 2021 une augmentation de ces travaux impliquant des versements plus importants de subventions. Pour permettre le reversement aux particuliers, des crédits complémentaires sont nécessaires.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
SPANC – Reversements aux particuliers	6718	124 000	56 000	180 000
Recettes de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
SPANC - Versement agence de l'eau (AESN)	7718	124 000	56 000	180 000

## **4. BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS : décision modificative n° 1**

### **4.1. Conséquence crise sanitaire sur DSP**

En raison de la crise sanitaire (application des protocoles, fréquentation des transports en commun...), un point d'étape a été fait qui permet de requalifier les éléments de dépenses et recettes envisagées pour la DSP en 2021. Ainsi, il est nécessaire d'ajuster les prévisions du budget en conséquence.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Transports - Charges de fonctionnement DSP	6574	64 350 000	350 000	64 700 000
Recettes de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Transports – Recettes DSP	7061	17 195 000	-95 000	17 100 000

### **4.2. Autorisations de programme**

Il est nécessaire d'intégrer les décisions prises, par délibération distincte de cette même session, sur les crédits de paiement (CP) ouverts en 2021, tant en dépenses qu'en recettes, pour les autorisations de programme. Ces adaptations se résument ainsi :

Dépenses

	Nom de l'AP	CP ouverts 2021	Ajustement DM1	Nouveaux montants 2021
2001	Projet TRAMWAY	5 010 464,16	-1 100 000,00	3 910 464,16
2002	Station gaz	1 200 000,00	-950 000,00	250 000,00

Recettes

	Nom de l'AP	CP ouverts 2021	Ajustement DM1	Nouveaux montants 2021
2001	Projet TRAMWAY	13 682 104,54	-3 801 702,00	9 880 402,54
2003	Acquisition bus gaz	3 200 000,00	80 000,00	3 280 000,00

**4.3. Equilibre et conséquences sur le virement de la section de fonctionnement**

L'équilibre global est assuré par la baisse de crédits d'investissement, l'intégration de dépenses dans une autorisation de programme et par le virement de la section de fonctionnement.

Dépenses d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Transports – Travaux de voirie dépôt	2315	1 400 000	- 1 400 000	0
Transports – Autres travaux	2313	13 215 153,67	- 716 702	12 498 451,67

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	23 827 667,67	-445 000	23 382 667,67
Recettes d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Virement de la section de fonctionnement	021	23 827 667,67	-445 000	23 382 667,67

**5. BUDGET ANNEXE ZONE RIVES DE L'ODON : décision modificative n°1**

La Communauté Urbaine a procédé au vote du compte administratif 2020 lors de sa séance du 24 juin dernier. Une erreur matérielle concernant le montant de reprise des résultats de fonctionnement du budget annexe des Rives de l'Odon au sein du budget supplémentaire a été constatée pour 0.25 euro. Les comptes de gestion et administratif présentés étaient bien similaires mais les tableaux présentent cet écart. Il est donc nécessaire de procéder à la rectification de ce montant.

Dépenses de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM1	Budget + DM
Rives de l'Odon – Etudes, prestations de services	6045	134 145,19	-0.25	134 144,94
Recettes de fonctionnement				
Excédent de fonctionnement reporté	002	303 263,74	-0.25	303 263,49

VU l'avis de la commission « Administration générale, ressources humaines et finances » du 22 septembre 2021,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

**ADOpte** les projets de décision modificative n°1 du budget principal, du budget annexe de l'assainissement, du budget annexe du SPANC, du budget annexe des transports, et du budget annexe des Rives de l'Odon, présentés dans les tableaux ci-dessus, qui se résument ainsi par chapitres pour le budget principal, le budget assainissement et le budget transports :

**Budget principal :**

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 - Charges à caractère général	207 279,12
Chapitre 012 - Charges de personnel	-3 000,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes	-38 625,00
Chapitre 66 - Charges financières	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0,00
Chapitre 014 - Atténuations de produits	2 243,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 221 447,00
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	-1 618 797,58
<b>Total</b>	<b>770 546,54</b>

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 - Atténuations de charges	
Chapitre 70 - Produits des services	354 000,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	387 994,00
Chapitre 731 - Fiscalité locale	
Chapitre 74 - Dotations et participations	103 189,00
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	-138 747,46
Chapitre 76 - Produits financiers	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	39 111,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
<b>Total</b>	<b>770 546,54</b>

Dépenses d'investissement

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées	-1 674 000,00
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	46 211,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	31 900,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	-464 711,00
Chapitre 26 - Participations et créances rattachées	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	-24 000,00
Chapitre 458120 - Mandat rue Bellevue - Bénouville	1 200,00
Zones d'activités transférées - Travaux - 9012	-350 000,00
Réseau lecture publique - 9029	-156 071,00
Déchetteries - 9067	-710 000,00

Conseil communautaire - séance du jeudi 30 septembre 2021

Aménagement côte de Nacre - 9083	40 000,00
Cimetières - 9084	-270 000,00
Boucles cyclo-pédestres nord - 9086	-400 000,00
Administration numérique - 9092	49 538,00
Palais des sports - 9100	-1 220 000,00
Bibliothèque sud - 9102	-64 000,00
Chaire universitaire - 9104	-200 000,00
Parking de l'Espérance - 9106	-120 000,00
OM - Acquisitions matériels - 9107	-400 000,00
Requalification signalisation ZA - 9109	-90 000,00
Conservatoire réhabilitation - 9114	-150 000,00
Caen - 1005	1 284 382,57
Caen - 1100	170 000,00
Cambes en Plaine - 1007	-28 775,50
Carpiquet - 1008	-17 705,87
Colleville Montgomery - 1009	-2 985,65
Cormelles-le-Royal -1011	58 905,18
Giberville - 1017	-68,87
Ouistreham - 1028	-682,36
Périers sur le Dan - 1029	-5 869,23
Saint-Contest - 1034	-170 000,00
Ouest A - 1042	-9 288,91
<b>Total</b>	<b>-4 821 021,64</b>

Recettes d'investissement

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	-1 618 797,58
Chapitre 024 - Produits de cessions	
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 221 447,00
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	106 449,82
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues	2 267 809,12
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	-8 930 000,00
Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées	530 870,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	600 000,00
Chapitre 458220 - Mandat rue Bellevue - Bénouville	1 200,00
<b>Total</b>	<b>-4 821 021,64</b>

**Budget Assainissement :**

Dépenses d'exploitation

Chapitre 011 - Charges à caractère général	400 000,00
Chapitre 012 - Charges de personnel	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	85 000,00
Chapitre 042 - Dotations aux amortissements	
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	-314 534,00

Total	<b>170 466,00</b>
-------	-------------------

Recettes d'exploitation

Chapitre 013 - Atténuations de charges	
Chapitre 70 - Produits des services	
Chapitre 73 - Impôts et taxes	
Chapitre 74 - Dotations et participations	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	150 000,00
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	
Chapitre 042 - Dotations aux amortissements	20 466,00
<b>Total</b>	<b>170 466,00</b>

Dépenses d'investissement

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés	2 900,00
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	-900,00
Chapitre 040 - Dotations aux amortissements	20 466,00
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 458113 - Mandat Malfilatre, Carrières Saint Julien, Oratoire	20 000,00
Chapitre 458144 - Mandat Pointe du siège Ouistreham	10 000,00
Chapitre 458159 - Mandat palais de sports, défense incendie	48 000,00
Chapitre 458162 - Mandat impasse Nicoles Oresme Caen	36 000,00
<b>Total</b>	<b>136 466,00</b>

Recettes d'investissement

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	-314 534,00
Chapitre 040 - Dotations aux amortissements	
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	82 000,00
Chapitre 13 - Subventions	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées et cautions	255 000,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 458213 - Mandat Malfilatre, Carrières Saint Julien, Oratoire	20 000,00
Chapitre 458244 - Mandat Pointe du siège Ouistreham	10 000,00
Chapitre 458259 - Mandat palais de sports, défense incendie	48 000,00
Chapitre 458262 - Mandat impasse Nicoles Oresme Caen	36 000,00
<b>Total</b>	<b>136 466,00</b>

**Budget Transports :**

Dépenses d'exploitation

Chapitre 011 - Charges à caractère général	
Chapitre 012 - Charges de personnel	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes	350 000,00

Conseil communautaire - séance du jeudi 30 septembre 2021

Chapitre 66 - Charges financières	
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	-445 000,00
<b>Total</b>	<b>-95 000,00</b>

Recettes d'exploitation

Chapitre 013 - Atténuations de charges	
Chapitre 70 - Produits des services	-95 000,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	
Chapitre 74 - Dotations et participations	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>-95 000,00</b>

Dépenses d'investissement

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés	
Chapitre 16 - Emprunts et dette assimilée	
Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées	
Chapitre 2001 - Projet TRAMWAY	-1 100 000,00
Chapitre 2002 - Station gaz	-950 000,00
Chapitre 2003 - Acquisition bus gaz	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	-2 116 702,00
<b>Total</b>	<b>-4 166 702,00</b>

Recettes d'investissement

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	-445 000,00
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues	-3 721 702,00
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées et cautions	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 040 - Dotations aux amortissements	
<b>Total</b>	<b>-4 166 702,00</b>

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Conseil communautaire - séance du jeudi 30 septembre 2021

**AUTORISE** le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : Unanimité

Transmis à la préfecture le - **5 OCT. 2021**  
Affiché le - **5 OCT. 2021**  
Identifiant de l'acte  
Exécutoire le - **5 OCT. 2021**

  
Le Président,  
Joël BRUNEAU

